

# La Prairie Bleue

Des hommes, des femmes, un village, une passion.

VENTABREN  
*demain!*

P.03

Les élus de Ventabren

P.04

Justice fantaisiste ?

P.07

PLU suspendu ?!

Le grand journal d'en bas !  
N°6 juin 2010.

Infos (24H/24H) et réactions sur le blog : [www.ventabrendemain.typepad.fr](http://www.ventabrendemain.typepad.fr)

## Déjà 2 ans et plus encore...!



Que Ventabren est beau en cette saison, le vert de l'herbe très bien arrosée suivie par la chaleur qui sèche tout.

Nous pourrions nous endormir sur nos deux oreilles tranquillement avec les vacances en vue pour ceux et celles qui ont la possibilité d'en prendre. Une certaine torpeur estivale envahira le village doucement après un hiver long et rigoureux comme autrefois et un printemps pluvieux à souhait.

Reposez-vous, **vous l'avez bien mérité**, mais gardez un œil ouvert pour lire les dernières nouvelles dans ce numéro de la Prairie Bleue.

Chaque année, nous faisons un petit point sur les 365 derniers jours. Que s'est-il passé à Ventabren depuis 12 mois ?

La routine diront certains ? **mais non les choses bougent !**

\* **Le développement durable** qui est enfin dans l'air du temps à Ventabren. Nous sommes satisfaits d'avoir largement contribué à cette initiative.

\* **Des finances communales** qui se sont améliorées. Rappelons que nous étions au bord du gouffre et que la cours des comptes avait alerté il y a un an les Ventabrennais et la municipalité sur les dérives budgétaires. Après une augmentation très forte des impôts, nous avons un excédent budgétaire mais pour quoi faire et pour quels projets ?

\* **Dans des articles réguliers et spectaculaires** de la presse, notre maire défraye la chronique avec entre autre une altercation gratuite et inutile avec un Ventabrennais, une condamnation à 4 mois de prison avec sursis et 2500 € d'amende et enfin une procédure toujours en cours pour prise illégale d'intérêts.

\* **Des injures en conseil municipal** à l'encontre des élus de l'opposition et des remarques dégradantes à l'encontre de Ventabrennais présents au conseil municipal qui n'ont pas le droit de réponse.

\* **Des lettres à la population** pour dégrader l'image de ses anciens collaborateurs ou de son opposition.

\* Et enfin pour couronner le tout un **PLU** encore une fois suspendu par le préfet pour le non respect de la loi sur l'assainissement. De nombreux Ventabrennais sont dans des situations difficiles voire pour certains dramatiques.

Le maire se pose encore et **toujours en victime** et pourtant il porte la responsabilité de ces situations qui mettent notre village au banc des accusés. Il s'é-

tonne que des Ventabrennais ne supportent plus sa façon d'agir. Rappelons ici que notre association et ses élus **ne sont en rien solidaires** de la rédaction de tracts non signés distribués dans le village. Si certains le sont, que le maire règle ses comptes avec eux. Si ces tracts sont signés, c'est encore plus simple. Il n'y a aucun amalgame possible avec nous comme le prétend le maire.

Rassurez-vous, nous nous opposons mais restons avant tout une **force de proposition**.

Nous savons **porter aussi des projets** et nous avons soutenu, en aidant à l'obtention de subventions, les projets des deux cours de Tennis et du terrain de Football même si ce dernier est sensiblement plus onéreux qu'à Venelles.

Nous avons soutenu l'aide supplémentaire à certaines associations en situation difficile.



Nous avons soutenu les engagements communaux dans le cadre du développement durable en participant activement au groupe Agir.

**Enfin nous avons soutenu toutes les actions qui améliorent la vie des Ventabrennais en respectant l'intérêt général** et demandé la création de commission extramunicipale pour que tous puissent participer à la définition du futur de notre village.

Enfin, l'un des rôles importants de Ventabren Demain est de susciter réflexions et débats. Chaque année nous organisons un forum. En 2009, 150 personnes ont participé au forum sur le logement social à Ventabren.



Cette année, nous vous présenterons notre travail et nos réflexions avec les personnes compétentes lors de notre **forum le 16 Octobre 2010** sur le transport intra et interurbain.

Par ailleurs, nous développons différents ateliers au sein de notre association auxquels vous pouvez participer. Les comptes rendus de nos réunions sont à lire sur notre blog.

Alors soyez rassurés nous avons tenu deux ans, plus que quatre et peut-être moins ... Tenez bon, nous y arriverons tous ensemble pour préparer les prochaines échéances politiques. Nous vous souhaitons de bonnes vacances et un bel été !

**Pour mémoire qui sont vos élus du groupe Ventabren Demain ? Un groupe pluriel et uni dans sa vision à long terme de la commune de Ventabren. Nous travaillons activement pour tenter d'infléchir la politique de la majorité municipale. Mission impossible diront certains ...non démarche volontariste et utile pour d'autres !**



**Vincent Garnier** : 52 ans, Ventabrennais depuis 22 ans. Enseignant et chercheur à l'université, responsable du département Génie Mécanique et Productique de l'IUT d'Aix. Milite pour que les politiques locales convergent pour une vie harmonieuse dans un village humain. Des gens de droite et de gauche travaillent ensemble dans notre groupe. **Cultivons cet esprit et ce regard multiple. Contactez moi au 06 14 32 36 04/ [vincent.garnier@univmed.fr](mailto:vincent.garnier@univmed.fr)**



**Annie Rouard** : 59 ans, mariée, 2 enfants et 3 petits-enfants, habitant Ventabren depuis 38 ans. Responsable de la section jeunesse en médiathèque municipale. Conseillère municipale de 1995 à 2007. Membre actif dans plusieurs associations. **Contactez moi au 06 60 29 44 08/ [rouard.annie@free.fr](mailto:rouard.annie@free.fr)**



**Olivier Fatou** : 51 ans, à Ventabren depuis 12 ans et adhérent PS, marié, 2 enfants. Travaille à l'international dans une société de produits cosmétiques installée aux Milles. Féru d'environnement et de développement durable dans ses applications pratiques au quotidien. **Contactez moi au 06.87.69.12.21 / [olivier.fatou@wanadoo.fr](mailto:olivier.fatou@wanadoo.fr)**



Murielle Lesage : Habite Ventabren depuis 18 ans, décoratrice, adhérente UMP . Ma démarche n'est pas politique, mon ambition étant de défendre les projets locaux et collectifs ainsi que les intérêts des habitants de notre village. **Contactez moi au 06 80 59 24 80 / [murielleboisseau@free.fr](mailto:murielleboisseau@free.fr)**



**Paul Jurado** : 50 ans ,vit à Ventabren depuis 12 ans et militant UMP. Chef d'entreprise. Membre élu depuis 2008 du comité UMP de la 11ème circonscription des Bouches du Rhône. **Contactez moi au 06 80 10 86 95/ [paul.jurado@wanadoo.fr](mailto:paul.jurado@wanadoo.fr)**

## Carton jaune Monsieur le maire ! Les secrets du Ventadrome ?

C'était une **belle occasion** pour notre maire de rassembler la population ! Encore une **occasion ratée** ! Comme vous le savez le conseil municipal a voté la construction d'un stade en gazon synthétique sur le plateau avec autour de ce terrain de football une piste d'athlétisme. Un beau projet qui va profiter à tous les amateurs de ballon rond de la commune. Un investissement important qui se chiffre à près de 900.000 euros et qui est financé à 65% par des subventions. Certes il est important pour une commune comme la nôtre de concrétiser des projets et des aménagements structurants .Cela valorise sur le long terme et le « bien vivre » à Ventabren ! On peut toujours s'interroger si un tel projet est prioritaire ou pas pour la commune de Ventabren , mais **il est regrettable et absurde de constater que plusieurs petites communes** aux alentours de Ventabren ne soient pas capable de s'entendre pour mutualiser des équipements sportifs et donc faire des économies...notre maire veut son stade et à Ventabren...histoire d'imprimer sa marque dans la commune et **de valoriser politiquement son mandat ! Quand l'égo l'emporte sur la raison économique...** Quoi qu'il en soit Ventabren Demain avait demandé que soit organisée une présentation du projet aux élus. Le maire avait accepté le principe de cette présenta-

tion. Malgré ses promesses à répétition en conseil municipal il n'a pas été capable de présenter le projet à la population et aux élus avant le début des travaux qui ont commencé début mai 2010. Le maire a organisé une petite présentation des travaux en cours aux présidents des associations de Ventabren le 11 mai. Il avait promis que les élus de l'opposition seraient invites..encore une fois il n'a pas tenu ses promesses. Cette présentation était un moment unique pour rassembler la population et en faire un événement festif pour tous les jeunes de Ventabren. **Drôle de démocratie municipale !** Administrer une commune, est ce vivre caché entre élus de la majorité ? Heureusement une élue de l'opposition de Ventabren Demain a pu assister au dernier moment à cette réunion sans que le maire ne l'ait officiellement invité ! **Promis le maire tentera de faire mieux la prochaine fois !**



## Triste fable municipale !

Dis-moi Papa c'est quoi un sursis simple ?  
Chut Fiston...Laisse-moi t'expliquer !



Le 10 février dernier, Monsieur le Maire de Ventabren a adressé une missive à toute la population (par porteur spécial et privé mais sans cheval !) relatif aux dernières affaires judiciaires le concernant, jugées par le Tribunal correctionnel d'Aix en

Provence le 16 décembre 2009.

Ce courrier appelle cependant quelques précisions non négligeables :

1) Episode judiciaire du dossier de prise illégale d'intérêt concernant un terrain à Ventabren acquis par le frère du maire :

Ce procès jugé par Monsieur Filippi à forte connotation politique serait selon lui la conséquence d'un acharnement politico-médiatique de la presse locale et de son opposition municipale !

Non Monsieur le Maire ! Votre opposition municipale ne s'acharne pas sur vous, elle ne fait que constater des décisions de justice et en prend donc acte ! Un point c'est tout !

Même si le Maire nous écrit en nous précisant qu'il a été relaxé il n'en demeure pas moins que l'histoire n'est pas finie puisque le 22 février 2010 le Parquet d'Aix-en-Provence a **décidé d'interjeter appel** cette relaxe du Maire ? À suivre donc...Mais qu'est-ce que cela veut dire ? Attendons que la justice se prononce !

2) En ce qui concerne la deuxième procédure, là la justice s'est prononcée, **Monsieur le maire a été jugé coupable de subornation** de témoin après avoir tenté d'empêcher son ex-directrice générale des services de témoigner dans un procès en correctionnelle, dans le cadre d'un « conflit privé qui l'opposait à une employée de la mairie ». Il s'était engagé à ne pas la décharger de ses fonctions en contre partie de son silence...

Pourtant le maire nous a fait croire en 2009 dans un courrier adressé aux Ventabrennais et aux élus de la CPA, tout en jetant le discrédit sur son ex-directrice générale des services, qu'il avait gagné cette affaire

en justice car il avait à l'époque bénéficié d'un vice de procédure et que l'affaire n'avait pas pu être jugée.

C'est finalement faux puisque :

En **vérité** le maire a **été condamné à 2500 euros de dommages et intérêts et à 4 mois de prison avec sursis**. (Prison = Mas provençal à étages dont les chambres possèdent des barreaux aux fenêtres !).

Il est comique de constater que le maire dans ce courrier de février 2010 transforme ces 4 mois de prison avec sursis en 4 mois de sursis simple !

L'utilisation de son pouvoir de Maire pour menacer de décharge de fonctions une directrice générale des services de la mairie, aux seules fins de l'empêcher de témoigner en correctionnelle contre lui n'est pas une affaire dérisoire comme il ose l'écrire !

Non c'est une affaire lourde voire plombée. C'est tout simplement **indigne** du premier magistrat de la commune.

Dans son courrier du 10 février 2010, Monsieur le Maire voudrait nous faire croire qu'il n'est coupable de rien ! **Il ne manque par d'air**.

De qui se moque-t-il ? Des cigales ou des Ventabrennais ?

En fait sa lettre adressée aux VENTABRENNAIS n'est pas une lettre mais une **mauvaise fable** de propagande et de désinformation !



Vouloir nous faire croire que le Maire est blanc comme neige dans ces deux affaires...c'est prendre les Ventabrennais pour des ânes ! Les Ventabrennais sont des personnes responsables et qui heureusement

savent lire entre les lignes de la prose municipale !

Les Ventabrennais ne sont pas des ânes mon fiston !

Et mon fiston de courir dans sa chambre en criant HI HAN ! HI HAN !

VENTABREN  
demain!

## Un point sur la Commission municipale sur l'énergie.

Lors du conseil municipal du 31 mars 2009, il a été proposé la mise en place par le conseil municipal d'un « Groupe Energie » composé de 5 élus (dont 1 élu de Ventabren Demain), 3 cadres municipaux et un Ventabrennais consultant en Energie.

**Ce groupe Energie au sein du conseil municipal a pour mission d'engager la commune dans une démarche globale de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables et de préparer la candidature de la commune comme commune lauréate AGIR auprès de la région .**



**velopement des énergies renouvelables et de préparer la candidature de la commune comme commune lauréate AGIR auprès de la région .**

Pour aider la commune à préparer cette candidature, deux intervenants extérieurs sont présents pour aider les élus. Maxime Taurines en tant qu'économiste de flux et Armand Dutreix en tant que facilitateur et qui nous aide à structurer un plan d'action. Les choses avancent bien et le travail de ce Groupe Energie municipal se décompose en plusieurs thématiques : Le patrimoine, organisation des services, mobilisation des Ventabrennais, se déplacer autrement dans la commune, les approvisionnements énergétiques, la précarité énergétique. A titre d'exemple un gros travail est en cours sur toutes les dépenses énergétiques de la commune (fuel et électricité) des économies évidentes seront faites. Ventabren Demain est très satisfait de constater que la majorité municipale tente de faire de ce combat énergétique un enjeu pour l'avenir de la commune. Nous avons toujours œuvré dans ce sens et nous ne pouvons que soutenir ce type d'actions. On ne peut que se féliciter que les thématiques de Ventabren Demain soient reprises par la commune. Un projet de parc photovoltaïque est aussi à l'étude, ce projet mérite d'être soutenu et nous aurons l'occasion de vous en dire plus dans quelques mois.

## Ventabren et la voiture ! Vaste débat !

**Une navette de 22 places** dessert les arrêts situés Quartier de Château Noir, Gare de Roquefavour, La Pinette, Les Grindanes et Vieux Château jusqu'au point de rassemblement aux Bonfils ; des correspondances avec les lignes de la CPA ou le Collège de Velaux peuvent être assurées. **Installée à titre expérimental jusqu'au 30 juin 2010, sa pérennisation dépendra de sa fréquentation.** Il est clair qu'aujourd'hui à part les lapins et les tortues de la campagne de Château Noir, **l'affluence est faible, voire très faible.**

Nous avons proposé au maire que des **itinéraires nouveaux** soient testés pour ne pas rester sur un échec annoncé. Pourquoi ne pas prendre en charge nos jeunes et moins jeunes à la sortie de l'école ou aux arrêts usuels pour monter au vieux village et au plateau voire de faire des rotations le mercredi après midi. Voilà qui serait beaucoup plus profitable pour tout un chacun. Les parents économiseraient de l'essence et des kilomètres pour les trajets, de plus ils pollueraient moins. Du temps non gâché, un apprentissage dès le jeune âge des transports en autonomie, de l'énergie économisée. Que d'avantages ! D'ailleurs n'est-il pas temps de réfléchir aux modes de transports qui nous attendent ?

Demain, **nous devons peut-être reconsidérer nos transports individuels en raison de la pollution et du coût du pétrole.** Dans quelle mesure et dans quels

délais ? C'est une grande question. Il existe des solutions qui ne sont pas forcément des galères.

De plus, **pourquoi ne pas mettre ce bus au service des personnes âgées pour des transports ponctuels vers des lieux de restauration collective partenaire comme le font nos voisins de Coudoux.**

Dans notre Ventabren de Demain, il est essentiel que les grands projets qui se dessinent, malgré nos demandes sans notre avis, soient conçus en intégrant la notion de limitation des déplacements et d'autonomie et les contraintes associées : le nombre de logements, les accès, la distance par rapport aux services publics...

Nous avons obligation d'un PLU et d'un plan d'assainissement, soyons créatifs et créons un plan ventabrennais de déplacement. Comment nous déplacer de ou vers Ventabren ainsi que dans Ventabren.

Ce sera l'objet de **notre prochain forum.** Venez-y à pied, en voiture, à cheval, à vélo. De toutes façons ce sera un lieu de débat et vous y serez toujours bien accueilli et bien reçu .



## Budget municipal 2010...Notre cagnotte !

Le bulletin municipal N° 81 de la mairie de Ventabren d'avril 2010 est éloquent ! En effet un gros titre fait la première page de ce bulletin : **PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS EN 2010 !**

Ce titre est du plus grand comique ! En effet les impôts locaux ont déjà augmenté de 25% en deux ans ! Cela aurait été un comble que ces impôts locaux augmentent encore ! Ah oui c'est sûr les finances de la commune vont mieux mais à quel prix ! **Merci aux Ventabrennais d'avoir accepté de payer ces hausses d'impôts locaux sans sourciller !**

Comme chaque année, fin Mars (cette année ce vote est intervenu le 1<sup>er</sup> Avril), le conseil municipal s'est prononcé sur les finances de la commune. Le vote a porté sur 2 documents comptables : le compte administratif de l'année écoulée, qui constate les sommes effectivement dépensées en 2009.

Le budget prévisionnel pour 2010.

Dans chacun de ces documents comptables, on trouve des recettes et des dépenses pour le **fonctionnement** des services et des recettes et des dépenses d'**investissement**.

Les principales dépenses de fonctionnement sont :

- 1/ les fournitures ou charges à caractère général (alimentation, électricité, combustibles, entretien des bâtiments....)
- 2/ les frais de personnel (administratif, technique, services scolaires)

- 3/ les autres charges de gestion (subventions aux associations, indemnités des élus et participations)

Voyons l'évolution de ces dépenses sur les 4 dernières années :

		2006	2007	2008	2009
11	Ch. à caractère général	900 450	1 008 066	888 844	956 625
12	Charges de personnel	2 186 165	2 212 950	2 309 619	2 223 702
65	Autres charges	684 113	725 544	705 830	726 975

On note que, pour la 1<sup>re</sup> fois, les dépenses de personnel sont en légère baisse mais les charges à caractère général sont de nouveau en forte hausse, alors que c'est dans ce domaine qu'il est possible d'améliorer la gestion. En regardant de plus près on voit que le poste « alimentation » (129 390 €), a augmenté de près de 15% en 2009, alors que le nombre de repas pris à la cantine semble en baisse, si l'on en croit le compte 7067. On note avec satisfaction que le compte 6257 « réceptions » est en forte baisse en 2009, **grâce à la vigilance de quelque cerbère....**

Les principales recettes de fonctionnement sont :  
- les produits des services (services municipaux

payants comme la cantine)

- la fiscalité
- les dotations de l'Etat.

Leur évolution est la suivante :

		2006	2007	2008	2009
70	Produits des services	251 458	270 138	294 390	290 804
73	Impôts et taxes	2 449 362	2 564 902	3 070 663	3 250 640
74	Dotations	1 015 259	840 890	930 711	973 582

On note la forte augmentation du produit fiscal, les taux applicables ayant été relevés en 2008 et en 2009 (+25% en 2 ans). Cette forte augmentation de nos impôts a permis de constituer un important excédent budgétaire. Pour quels investissements ?

Les principaux projets d'investissement sont actuellement de caractère sportif : un 7<sup>o</sup> terrain de tennis figure dans les restes à réaliser de 2009 et un terrain de foot en gazon synthétique est prévu cette année. **Son coût approcherait le million d'euros !**

Le projet d'une nouvelle école n'est plus abordé depuis longtemps, alors que l'application du nouveau PLU va entraîner une forte augmentation du nombre d'élèves et qu'enseignants et parents d'élèves réclament depuis longtemps une large concertation à ce sujet.



Que dire du Budget prévisionnel pour 2010 ?

Il prévoit une augmentation substantielle des dépenses de personnel et des charges à caractère général, ne traduisant aucune intention de serrer les budgets.

On note, comme l'an dernier, un gonflement systématique de certaines dépenses, comme les dépenses d'entretien et réparations (compte 615)

Les dépenses de publicité, publications, relations publiques (compte 623) ont plus que doublé depuis 2006 et sont prévues de nouveau en forte augmentation, ce qui nous semble très contestable.

En ce qui concerne le budget spécial de l'assainissement, enfin des travaux conséquents sont budgétisés, ce que la mise en œuvre du PLU rendait indispensable. En conclusion, ce budget n'offre aucune visibilité sur des projets structurants pour la commune. Une fois encore, le maire choisit la politique du secret au lieu de la transparence.

## Plan local d'urbanisme...Le Maire et le Préfet !

Le Maire et le Préfet....

Ce n'est pas une fable de La Fontaine !

C'est l'histoire d'un village dont le maire s'entête à refuser la loi et à vouloir passer outre le Préfet qui représente l'État. Certes, nous sommes loin des décideurs, mais **Ventabren n'est pas un lieu de non droit.**



Ce fameux PLU a déjà fait couler beaucoup d'encre

et cela continue.

**Transparence ?** Démarré en 2003, sans y associer par la suite les membres du comité de pilotage créé en avril 2005 et qui ne s'est jamais réuni, le maire a bâti ce PLU en écartant les élus de sa propre majorité de l'époque ainsi que ceux de l'opposition. Cela a conduit à la démission de 18 élus du conseil municipal ainsi qu'au départ rapide du chef de service de l'urbanisme et de son adjoint afin de travailler sous de meilleurs auspices.

**Concertation?** Aucune des commissions municipales ou extra municipales demandées n'a été acceptée. Des réunions ont eu lieu avec les élus de l'opposition, mais en refusant de montrer les documents. Et enfin silence vis-à-vis du Conseil Municipal, auquel le maire a caché le référé-suspension du préfet de Région de décembre 2009, le rejet de ce référé par le tribunal administratif de Marseille le 16 décembre, l'appel interjeté par le Préfet le 29 décembre.

Il a assuré qu'il existait un terrain d'entente avec la loi dans la Colline Bleue de 2009 !

Est-il possible que le préfet désavoue, comme le maire le laisse entendre, le sous-préfet ? Nous avons écrit à ce dernier pour le lui demander directement.

La concertation tant vantée par le maire n'est finalement que de la poudre aux yeux !

**Comment peut-il parler des « prétentions du préfet » ainsi que « des technocrates qui ne connaissent rien à la réalité et à la physionomie de nos territoires » et qui veulent s'imposer à la démocratie locale ?**

**Respect ?** Serait-ce donc son habitude de prendre toutes les personnes qui ne sont pas d'accord avec sa volonté souveraine pour des prétentieux ou des incompetents ?

L'image de notre village **n'était déjà pas brillante** en raison d'encarts réguliers dans la presse locale sur ses difficultés judiciaires, demain notre village sera doté d'un carton rouge systématique sur tous ses projets. Compétences ? Le résultat de la décision de justice qui donne raison au Préfet était tout à fait prévisible. Le PLU qui, faisant fi des recommandations (obligation de raccordement collectif) de la loi SRU et de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) prévoit 234 hectares de zones classées AU1a, qui ne sont pas raccordées au réseau d'assainissement collectif (tout à l'égout).

Les détachements de parcelles et les nouvelles constructions sont possibles si les propriétaires fournissent une étude prouvant que le terrain peut recevoir une 2<sup>ème</sup> installation d'assainissement individuel (fosse septique).

Les sols sont classés en fonction de leur capacité de rétention des eaux usagées et donc, en fait, de protection de la nappe phréatique. **Mais les détergents ne disparaissent pas ...ils polluent nos sols !**

Le maire a clamé qu'il faisait ce qu'il voulait, mais la loi existe.

Comment peut-il aujourd'hui prétendre se pourvoir en cassation contre une décision de justice qui se fonde sur le souci d'éviter la pollution des nappes phréatiques alors qu'il se veut le champion du Développement Durable ? **Un diplômé en urbanisme ne peut faire ces choix qu'en toute connaissance de cause.**

Le PLU a été conçu avant le plan d'assainissement de la commune et sans une planification possible sur le long terme des travaux qui y sont associés.

Cette **suspension partielle du PLU** pour les zones AU1a et N2 laisse un bon nombre de Ventabrennais dans une situation difficile.

**Ce n'est pas la loi qui en est responsable, c'est le maire qui en porte toute la responsabilité.**

Que vont devenir les projets de nombreuses familles ? Comment vont se loger leurs enfants ?

La défense des intérêts privés, les promesses ont prévalu sur le développement durable et la loi, dans le contexte électoral tendu, comme l'a fait remarquer l'enquêtrice du PLU. Il est normal que chacun veuille construire ou donner du terrain à ses enfants, voire le vendre, **mais les promesses électorales seront impossibles à tenir concernant certains**



**Ventabrennais.** Les solutions sont simples.

Le PLU est bloqué. Si le maire fait appel il y aura deux années de lutte pour un résultat très probablement négatif. Nous demandons au maire et à sa majorité municipale d'arrêter de s'entêter et de mettre les Ventabrennais dans une situation à risques. Il faut accepter la décision de justice, reconnaître ses erreurs, avouer à la population les vrais objectifs de ce PLU et refondre ce qui est à modifier dans ce PLU, programmer les travaux d'assainissement sur le long terme et dire aux habitants quand il sera possible de faire une modification partielle de ce fameux PLU.

Monsieur le maire vous avez mis durant votre premier mandat le village au bord du gouffre financier, vous le mettez maintenant dans l'illégalité. La fable est amère pour tout le monde.

VENTABREN  
demain!

## Exprimons nous !

### Les brèves ..on y était !

- ◆ Notre maire **n'était pas présent** sur la liste des régionales 2010 de Mr Marianni..allez savoir pourquoi ? Les humeurs politiques des uns et des autres ..pas facile à comprendre ! Notre maire n'est donc plus conseiller régional.
- ◆ Une **très belle inauguration** a eu lieu au Moulin de la Récence le 17 avril pour le vernissage de l'exposition de Raymond Normand. Bravo au comité de pilotage pour cette exposition. A voir et à revoir sur :<http://francois.dijoux.free.fr/diaporama/>
- ◆ **Quid** de la vente aux enchères de la maison de ce peintre Raymond Normand qui a été léguée à la commune ?
- ◆ Notre conseiller municipal adjoint aux sports a été condamné par la justice suite à une **altercation avec un arbitre** lors d'un match à Ventabren ! Nous avons demandé à ce qu'il quitte le conseil municipal. A minima, il pourrait faire des excuses officielles.

**VENTABREN**  
*demain!*

### Rejoignez nous !

Les nouveaux adhérents à l'association Ventabren Demain **sont les bienvenus**  
Association Ventabren Demain : 424 Chemin des Méjeans , 2 « La Plaine des Méjeans » 13122 Ventabren  
Contact et adresse email : [ventabrendemain@orange.fr](mailto:ventabrendemain@orange.fr)  
Info et news de Ventabren en continu sur le blog : [www.ventabrendemain.typepad.fr](http://www.ventabrendemain.typepad.fr)  
Cotisation annuelle : Adhésion simple : 20 €. Couple : 30 €. Etudiants et jeunes : 10 €



Ne pas hésiter aussi à lire le petit journal d'en haut  
« La Colline Bleue » la véritable info municipale ?  
Info ou pas info ? A vous de juger !

### A Ventabren mais où ?



- ◆ **Assemblée Générale Ventabren Demain** : 18 juin 2010 à 19 heures chez Mr Mme Churchward puis à 20 h apéritif dînatoire et conférence de Mr Verlinden (Enseignant, Historien, auteur de « la Méditerranée siècle après siècle ») sur le thème « Méditerranée: l'An 1 et le siècle 1 » L'auteur pourra vous dédicacer son livre.
- ◆ **Quartier de l'Héritière** : Des chiffres énoncés par le maire en conseil municipal sur le futur quartier de l'héritière ; 150 logements, 1024 m<sup>2</sup> de surface commerciale et une école de 6 classes. **Vrai ou faux ? intox ou pas ?** rien ne va plus ! Faites vos jeux ! Toujours est-il qu'il y a eu renonciation par la suite. Concertation quand tu es promises...
- ◆ **Un site internet utile** :

<http://www.ademe.fr/eco-deplacements/calculette/>



Notre association est toujours déterminée à faire vivre le débat d'idées .Nous voulons que des espaces d'échanges et de discussions soient ouverts à Ventabren Nous organiserons un forum et débat le **16 octobre 2010** « **SE DEPLACER AUTREMENT A VENTABREN ?** »

Vous êtes nombreux à être intéressés par ce thème. Si vous souhaitez y participer n'hésitez pas à nous contacter.

[ventabrendemain@orange.fr](mailto:ventabrendemain@orange.fr)

**VENTABREN**  
*demain!*

Infos (24H/24H) et réactions sur le blog : [www.ventabrendemain.typepad.fr](http://www.ventabrendemain.typepad.fr)